

Section B - UC A2

La construction européenne, ses institutions dans le cadre international

Ressources numériques



TABLE DES MATIERES

Les grandes organisations internationales en rapport avec l'Europe	4
Le concept d'organisation internationale (OI)	4
L'Organisation des Nations Unies (ONU)	9
Les institutions spécialisées : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque intern reconstruction et de développement (BIRD)	
L'Organisation mondiale du commerce (OMC)	18
L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	23
L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)	27
Le Conseil de l'Europe, l'OSCE	31
Le Conseil de l'Europe	32
L'OSCE	38
L'Union Européenne, ses institutions et leur fonctionnement	43
Les institutions et autres organes communautaires : Les institutions politiques	43
Les institutions et autres organes communautaires : Les institutions juridictionnelles	53
Les institutions et autres organes communautaires : Les institutions financières	56
Les institutions et autres organes communautaires : Les organes consultatifs	60
Les institutions et autres organes communautaires : Les organes défenseurs	62
Les sources du Droit communautaire	66
L'application du Droit communautaire dans l'ordre juridique national	70
Les moyens d'action : Les politiques de compétence exclusive de l'UE	74
Les moyens d'action : Les politiques de compétence partagée entre l'Union européenne Etats membres	
Les moyens d'action : Les actions de l'Union européenne pour appuyer, coordonner ou l'action des Etats membres	•
Normes et réglementations européennes	110
L'avenir de la construction européenne	115
La construction européenne en débat	115
De nouvelles perspectives d'élargissements et d'approfondissements	119
L'impact de la crise économique récente	122
Les Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING)	126